



Compagnie d'Arc de Seichamps

36^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE 2 x 18 m

Sélectif pour les championnats du Grand Est et de France

Samedi 31 Octobre et Dimanche 1^{er} Novembre 2026

**Salle Martinchamps – Complexe sportif de Seichamps
rue du Tourmalet 54280 SEICHAMPS**

Coordonnées GPS : latitude 48.712963 ; longitude 6.271670



Le contrôle du matériel sera fait pendant le tir	Départ A Samedi AP-M	Départ B Samedi Soir	Départ C Dimanche Matin	Départ D Dimanche AP-M
➤ Ouverture du greffe	13 h 30	18 h 00	07 h 30	12 h 30
➤ Appel des Archers et contrôle du matériel	14 h 30	19 h 00	08 h 30	13 h 30
➤ 3 volées d'entraînement suivies des tirs comptés	14 h 45	19 h 15	08 h 45	13 h 45
➤ Pause	15 mn	15 mn	15 mn	15 mn

Par départ : 2 séries de 10 volées de 3 flèches - temps de tir : selon règlement en vigueur - rythme de tir AB / CD (si sur un départ le nombre de participants n'est pas suffisant pour justifier ce rythme, l'organisateur se réserve le droit de passer au rythme AB).

Proclamation des résultats : dimanche 1^{er} novembre vers 18h00

AVERTISSEMENT Pour le confort des archers, le concours se fera sur cibles mousse. Merci de bien coller vos pointes. Couteaux ou objets similaires interdits pour retirer les pointes restées en cibles.	BLASONS U11 : à 10 m, Ø 60 cm, centre à 1,10 m U13 et U15 : Ø 60 cm. Arcs classiques U18 à S3 : Ø 40 cm ou tri-spots Ø 40 cm (*) Arcs à poulies U13 à S3 : tri-spots Ø 40 cm Arcs nus U13-U15 : Ø 60 cm Arcs nus U18-U21 : Ø 60 cm ou tri-spots Ø 60 cm (*) Arcs nus Scratch (S1 à S3) : Ø 40 cm ou tri-spots Ø 40 cm (*) (*) choix à noter sur le bulletin d'inscription.
--	---

MONTANT DES MISES Adultes (S1 à S3) : 12 € Jeunes (U11 à U21) : 8 € <u>ATTENTION</u> Places limitées à 40 par départ Les U11 seront acceptés uniquement sur le départ A (samedi après-midi)	Dans la mesure du possible, il serait souhaitable : - que les Jeunes Archers viennent le samedi après-midi (départ A) pour qu'ils puissent concourir ensemble ! - que les Compagnies les plus proches optent pour les départs B ou C afin que les Clubs les plus éloignés puissent être présents pour la proclamation des résultats après le départ D.
- Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents suivants : - une attestation de licence avec photo, papier ou dématérialisée sur un support informatique type smartphone ou tablette. - le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif d'identité. - le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence. - Tenue conforme aux prescriptions du manuel « Règlements sportifs et arbitrage » de la FFTA consultable sur le site de la FFTA.	Sur place, buvette et mini-restauration : <i>Sandwichs, gâteaux, boissons diverses, etc. ...</i>

Nous vous attendons nombreux !



36^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE
SEICHAMPS - 31/10 et 01/11/2026
BULLETIN D'INSCRIPTION



Compagnie :

Responsable :

Tél. : Mail :

Attention : les U11 ne seront acceptés que sur le départ A du samedi après-midi.

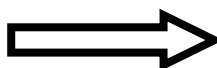
	Noms et prénoms	N° Licence	Categ.	Arc	Départ	Blason	Mise
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

Montant total des mises

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Elles sont à retourner par courrier ou par mail

impérativement avant le 24 octobre 2026 à :



Aucune inscription prise au greffe le jour du concours.

Roland DEGARDIN
6, avenue du Grémillon

54425 PULNOY

Mail : rode54425@gmail.com

Le règlement des inscriptions pourra se faire par chèque à l'ordre de **Compagnie d'Arc de Seichamps**, en espèces lors du passage au greffe ou par virement bancaire impérativement avant le 24 octobre 2026.
Références du compte pour le virement : IBAN : FR76 1027 8040 6500 0142 7114 543 BIC : CMCIFR2A
(merci de préciser le nom de la personne ou du club émettant le virement sur l'objet)

Les Archers de la Compagnie d'Arc de SEICHAMPS
vous saluent et vous remercient de votre venue !